



N° 25 | Juillet 2018

## BRÈVES DURABILITÉ ET PRÉSERVATION

### EDITO

*Le domaine de la durabilité du bois est en pleine mutation. Programmes de recherche, évolutions réglementaires et normatives, déploiement des bio-sourcés, tous les acteurs s'accordent à dire que le futur de la protection du bois sera toujours plus vert.*

*Cependant, il est essentiel d'améliorer constamment notre connaissance du matériau bois, afin de développer des solutions de protection durables et optimisées, notamment en zones tropicales, qui font le focus de ce numéro. La durée de vie attendue, la conception, l'entretien sont à considérer avec la même attention que le choix des essences et l'efficacité des produits de préservation à mettre en œuvre lorsque nécessaire.*

*Vous trouverez dans cette édition de quoi alimenter votre réflexion ! Vous en souhaitant une agréable lecture.*

Magdalena KUTNIK  
Chargée de Profession  
Mél : [magdalena.kutnik@fcba.fr](mailto:magdalena.kutnik@fcba.fr)

### Des actions entreprises par le CEN/TC 38 pour faciliter la lecture des normes de critères d'efficacité

Le Comité Technique européen de normalisation CEN/TC 38 « Durabilité du bois et des matériaux dérivés » est la principale source de normes européennes permettant de tester et d'évaluer l'efficacité de produits biocides, de traitement préventif ou curatif du bois. Les normes d'essais biologiques ainsi que les normes fixant les critères d'efficacité des produits préventifs (EN 599-1) et curatifs (EN 14128) sont mentionnés dans les guides publiés par l'ECHA, agence européenne en charge de la mise en application du règlement européen n° 528/2012 (BPR) concernant les autorisations de mise sur le marché (AMM) des produits biocides.

Afin de faciliter la lecture des normes de critères par les évaluateurs des dossiers de demande d'AMM, et de manière plus globale des non-spécialistes de la préservation du bois, le WG22 du CEN/TC 38, animé par Mme Elena CONTI (CATAS, Italie) a demandé en 2017 l'ouverture d'un sujet de travail dédié. L'objectif est de produire fin 2019 un guide reprenant de manière simplifié le contenu des normes EN 599-1 et EN 14128 et détaillant certaines notions qui ont suscité des interrogations et des demandes de clarification de la part des autorités évaluatrices.

#### Contact

Magdalena KUTNIK - Présidente du CEN/TC 38  
[magdalena.kutnik@fcba.fr](mailto:magdalena.kutnik@fcba.fr)

### La marque de certification FCBA évolue

La marque de certification CTB accompagne depuis 65 ans les industriels du bois. Créée par FCBA, elle entre aujourd'hui dans une nouvelle ère visant à la rendre plus forte, plus lisible et plus attractive. Cette dynamique se traduit notamment par le lancement de nouvelles certifications et la refonte de l'identité visuelle et textuelle de l'écosystème CTB. Le nouveau secteur « Durabilité Préservation Bois » compte ainsi 250 titulaires et comprend les certifications CTB A+, CTB B+, CTB P+ et CTB E+.

#### Contact

Nathalie BERGERET  
Chargée du secteur Durabilité Préservation Bois  
[Nathalie.bergeret@fcba.fr](mailto:Nathalie.bergeret@fcba.fr)



Les **certifications de référence**  
pour la préservation des bois



## La construction durable dans les DROM-COM soutenue par le programme PACTE

Le PACTE, Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Energétique (PACTE) a été lancé au début de l'année 2015 par les pouvoirs publics avec l'objectif ambitieux d'accompagner la nécessaire montée en compétence des professionnels du bâtiment dans le champ de l'efficacité énergétique, et ce, afin de renforcer la qualité dans la construction et de réduire la sinistralité.

Dans le cadre de l'Appel à Projet 11 - Améliorer la qualité de la construction dans les territoires ultra-marins - Le CIRBAT (Centre d'innovation et de Recherche du Bâti Tropical) situé à La Réunion et FCBA ont proposés deux projets lauréats : ISOBIODOM et VITERDOM.

### ISOBIODOM – isolation biologique dans les Département d'Outre-Mer

Dans le cadre de la construction et de la rénovation des bâtiments dans les départements ultra marins, il convient d'apporter une attention particulière au confort thermique afin de limiter la consommation énergétique. Ainsi, depuis l'application de la RTAA DOM en 2010 l'utilisation des produits isolants a connu un développement important dans les DROM (isolants traditionnels principalement).

Dans un contexte où les filières vertes pour la construction se développent fortement à l'échelle nationale, l'utilisation d'isolants bio-sourcés pour la construction ou la rénovation dans les territoires ultramarins est une véritable opportunité. En revanche, afin de développer une construction et une rénovation de qualité et durable, il est indispensable de connaître les performances de ces matériaux en lien avec les spécificités locales.

Ainsi le CIRBAT, en partenariat avec FCBA et le CSTB, a lancé en 2017 le projet ISOBIODOM afin d'étudier le potentiel de développement d'isolants bio-sourcés en climat tropical.

Cette étude consiste à créer des prototypes d'isolants à partir de la ressource végétale réunionnaise (Cryptomeria, goyavier, bagasse de canne à sucre et feuilles de vétiver) et d'étudier leurs propriétés en lien avec les conditions climatiques locales : durabilité face aux termites et aux moisissures, conductivité thermique et caractéristiques hygrothermiques.

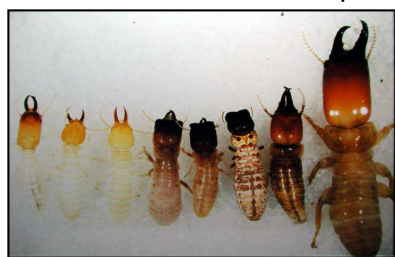
**L'objectif final est d'élaborer un guide d'utilisation à destination de la filière bâtiment début 2019**



### VITERDOM – Virulence des termites des DROM

Les termites peuvent causer des dégâts importants dans les bâtiments, ils sont présents en France métropolitaine mais aussi dans les DROM où les conditions de température et d'humidité leurs sont particulièrement favorables.

Les DROM comptent plusieurs dizaines d'espèces de termites susceptibles d'attaquer les bâtiments et bois d'œuvre, dont toutes n'ont pas été décrites à ce jour.



Lors de l'évaluation de la durabilité naturelle ou conférée des essences de bois et de l'efficacité des produits de traitements, il conviendrait de réaliser des essais sur différentes espèces, le choix de celles-ci devant être guidé par leur importance économique et leur représentativité d'une région donnée. Cette démarche n'est pas mise en place à ce jour pour des questions de coûts et de disponibilité de laboratoires susceptibles de réaliser ces essais, mais sera vraisemblablement exigée à court ou moyen terme par les autorités européennes dans le cadre des demandes d'autorisation de mise sur le marché de produits biocides.

L'étude VITERDOM est réalisée par l'ORLAT (Observatoire Régional de Lutte Anti-Termites) sur l'Île de La Réunion et le laboratoire de biologie de FCBA à Bordeaux. Le projet intègre des essais circulaires qui permettront :

- D'identifier les espèces de termites majoritaires qui doivent être soumises à essai pour valider la performance de matériaux ou de produits dans les DROM ;
- De comparer la virulence des différentes espèces de termites rencontrés ;
- D'apporter les adaptations méthodologiques nécessaires aux protocoles d'essai existant, définis à l'origine sur des espèces de termites européens

Les résultats et conclusions de ces différentes phases serviront à définir un programme d'essais minimums qui devront être réalisés pour valider l'efficacité d'un produit ou d'un procédé de traitement et son aptitude à résister aux attaques de termites dans les zones ultra-marines.

**Contact ORLAT**

Jérôme VUILLEMIN

[Jerome.VUILLEMIN@cma-reunion.fr](mailto:Jerome.VUILLEMIN@cma-reunion.fr)

## Déploiement des activités du Centre Technique des bois et forêt de Guyane (CTBFG)

La filière bois guyanaise représente le troisième secteur économique de Guyane en termes de chiffres d'affaires. La forêt représente 96% de la surface de la Guyane.

FCBA et la Maison de la Forêt et des Bois de Guyane (MFBG), ont développé une relation partenariale forte depuis maintenant 2009. Dans ce cadre, de nombreuses actions ont été menées au cours de ces dernières années : organisation par la MFBG de journées techniques sur les thèmes de la lutte contre les termites, de la protection du bâti et de la construction en Guyane, mise en place d'un terrain d'expérimentation et d'essais biologiques en milieu naturel sur un site ONF (en partenariat avec le laboratoire de biologie de FCBA), mise en place d'un label «Bois de Guyane française» et déploiement d'une activité de caractérisation mécanique des bois au sein de la MFBG.

Le 27 octobre 2017, le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a inauguré les nouveaux locaux du **Centre Technique des bois et forêt de Guyane**, un ouvrage construit en bois de Guyane et financé par la Collectivité territoriale de Guyane. Les professionnels du secteur bois-forêt bénéficient désormais du soutien du CTBFG, qui a pour vocation de contribuer à la valorisation des bois et au développement économique de la filière bois en Guyane.



Les grandes missions du CTBFG seront la qualification des essences et des produits, la normalisation, l'évaluation des entreprises, l'information et la formation technique. Le CTBFG, qui participe également au projet PACTE VITERDOM (voir plus haut), déploiera prochainement de nouvelles activités dans le secteur durabilité-préservation, en partenariat avec FCBA et avec le CIRAD.

### Contact FCBA

Alain Hocquet  
[alain.hocquet@fcba.fr](mailto:alain.hocquet@fcba.fr)

### Contact CTBFG

Isabelle BONJOUR  
[i.bonjour@guyane.cci.fr](mailto:i.bonjour@guyane.cci.fr)

## Identifications fongiques par analyse ADN à FCBA

L'identification des champignons par analyse moléculaire d'une séquence d'ADN caractéristique permet de déterminer précisément le genre et l'espèce du champignon incriminé lors d'un dégât. L'analyse ADN peut être réalisée à partir d'un fragment de champignon ou de bois dégradé, elle permet de répondre dans le cas où l'échantillon a un aspect atypique ou n'est pas exploitable pour une analyse microscopique (sec, abîmé...).

Le laboratoire de biologie propose désormais cette prestation d'analyse. Pour tout renseignement commercial, contactez Florence DELORME, l'assistante du laboratoire [florence.delorme@fcba.fr](mailto:florence.delorme@fcba.fr).

### Contact

Mathilde MONTIBUS  
[mathilde.montibus@fcba.fr](mailto:mathilde.montibus@fcba.fr)

## AGENDA

### The 9th European Conference on Wood Modification

se tiendra les **17 et 18 septembre 2018**, à Arnhem, Pays-Bas

### La prochaine Commission Professionnelle Durabilité et Préservation

aura lieu le **4 octobre 2018** à 9h30 (en liaison entre les sites FCBA Bordeaux/Champs sur Marne)

### Festival WOODRISE

Action collective qui s'adresse à la fois aux professionnels et au grand public, du **11 au 16 octobre 2018**, Bordeaux/Dax et Bassin d'Arcachon  
Consultez le [Programme](#)

### The 11th International Woodcoatings Congress

aura lieu les **23-24 octobre 2018** à Amsterdam, Pays-Bas.

### Réunion plénière du CEN/TC 38

le **15 novembre 2018** de 9h à 16h, à FCBA Champs sur Marne.

### Salon PARASITEC 2018

Salon international des technologies de contrôle des espèces nuisibles et parasites, du **14 au 16 novembre 2018** au Paris Event Center Villette.

## A NOTER

### La 49ème conférence de l'International Research Group on Wood Protection (IRG-WP)

s'est tenue du 30 avril au 3 mai 2018, à Johannesburg, en Afrique du Sud. Retrouvez toutes les informations dans la [Newsletter de juin](#)

### Formations FCBA 2018

Veillez consulter notre catalogue en ligne : <http://formation.fcba.fr/>  
Cliquez sur le lien pour recevoir gratuitement le catalogue papier.

### FCBA INFO

Ce magazine d'informations est gratuit et sans abonnement, il est consultable sur [www.fcba.info](http://www.fcba.info)  
Vous pouvez également, via un formulaire spécifique réservé aux professionnels, être régulièrement informé sur les activités de FCBA.